L'ÉCHO DES CHAMPS

OCTOBRE 2022
N°44

SEMER L'AVENIR
DEPUIS 1856

International
La Slovaquie
Page 04

La betterave en France
Les objectifs de sélection chez KWS
Page 06

Dossier
Et si le vrai changement de modèle de l'agriculture française, c'était l'organisation du travail ?
Page 10

Les agriculteurs ont du talent
Quand la volaille est reine !
Page 17

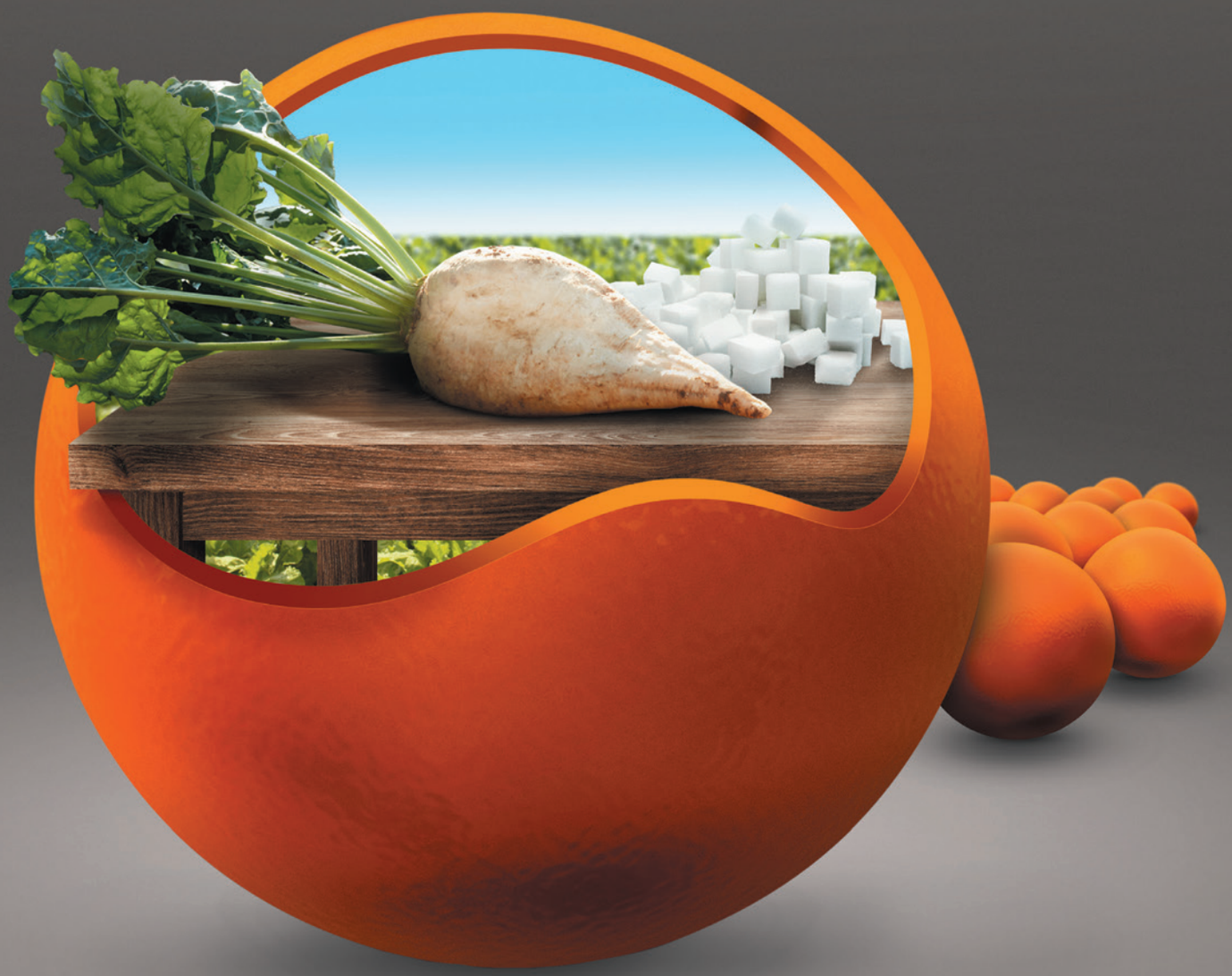

Riche et Performante !

CALLEDIA KWS

- Variété Rhizomanie
- Variété riche
- Revenu planteur sur 3 ans (2019/20/21) : 103,2 %
- Richesse sur 3 ans (2019/20/21) : 101,1 %

www.kws.fr

SEMER L'AVENIR
DEPUIS 1856

KWS

2022, année atypique ?

Même si cela est totalement vrai, j'imagine mes collègues en rire, puisque j'utilise ce terme, chaque année, dans l'édito de l'Echo des Champs.
Et pourtant, difficile de dire que ce terme atypique ne serait pas adapté cette année encore !

Depuis 7 à 10 ans, sans aucun doute, sous l'effet du changement climatique (ou dérèglement climatique), les excès du climat se font sentir sous des formes très différentes (sécheresse, canicule, orages violents, tempêtes, etc.), à répétition et sans qu'aucune prévision météorologique ne vienne les prédire bien à l'avance. Et le moins que l'on puisse dire, est que ces phénomènes climatiques ont des effets négatifs marqués sur l'agriculture.
Ainsi, en 2022, ce sont surtout les cultures de printemps qui ont subi négativement l'été très chaud et très sec (maïs, légumes, orge de printemps, lin, pommes de terre, betteraves), alors qu'en 2021, les cultures de printemps s'en étaient plutôt bien sorties par rapport aux céréales.
Il est, d'ailleurs, sûrement aussi difficile d'être dans la prévision météorologique que dans la prévision économique, où l'on voit que les évènements mondiaux (Crise de la Covid-19, Brexit, guerre en Ukraine, etc.) viennent mettre à mal toutes les prévisions des meilleurs économistes. Car, qui aurait pu prétendre que le prix de toutes les matières premières, y compris agricoles, et que les prix de l'énergie allaient connaître une telle évolution en moins de 6 mois ?

Alors, dans toute cette agitation météo-économique, que penser de la culture de la betterave à sucre ? Comme les autres produits agricoles, le cours du sucre, comme celui de l'alcool ou de l'éthanol, a beaucoup progressé au cours de l'année, conditionné, en partie, par les fortes hausses de coûts de transformation de la betterave, mais aussi par le coût des intrants agricoles. Néanmoins, la compétition avec les autres cultures reste rude, compte tenu des cours et de l'exigence technique que nécessite la culture de la betterave. Certains agriculteurs peuvent être tentés de diminuer leur surface de betteraves à sucre, voire d'arrêter cette culture.
Le contexte de la nouvelle PAC peut parfois les y inciter, d'autres fois les freiner. D'un autre côté, il faut se remémorer ce que la culture de la betterave a apporté économiquement dans toutes les exploitations betteravières. Elle a longtemps été la « Reine des cultures ». Et sans retourner bien loin, en 2017, avec la fin des quotas, quand toutes les autres cultures étaient plus difficiles, suite à la récolte catastrophique de 2016 des pommes de terre ou des céréales, les surfaces de betteraves ont bondi. Certes, le contexte a pu évoluer depuis, mais sachons raison garder avant de prendre des décisions qui peuvent s'avérer comme des choix de court terme.

Dans ce contexte, les sélectionneurs, en général et KWS particulièrement, mettent tout en œuvre pour apporter des solutions afin de faire face à la diminution de la disponibilité de produits phytosanitaires, que ce soient les herbicides, les fongicides ou les insecticides. Comme ils ont apporté des solutions, hier, contre la rhizomanie, les nématodes ou le rhizoctone brun.
Pour la jaunisse, le travail mené individuellement par les sélectionneurs, et le travail mené dans le cadre collaboratif par Flavie, avec 4 autres sélectionneurs, s'intensifie, et l'année 2022 sera une année importante pour mesurer le chemin parcouru et tracer la ligne future. Certes, tout n'est pas réglé sur ce sujet et les sélectionneurs n'imaginent pas tenir, à eux seuls, la solution. Ils sont néanmoins, et beaucoup le reconnaissent aujourd'hui, une clé majeure dans la lutte contre la jaunisse.
Aussi, sachons garder espoir dans la culture de la betterave, qui, à n'en pas douter, a encore beaucoup à apporter dans les exploitations agricoles.

Patrick Mariotte, Directeur Général

06 La betterave en France

Sommaire

04 **International**
La Slovaquie

06 **La betterave en France**
Les objectifs de sélection chez KWS

10 **Dossier**
Et si le vrai changement de modèle de l'agriculture française, c'était l'organisation du travail ?

15 **Recherche / Génétique / Expérimentation**
KWS sur le marché des semences biologiques

17 **Les agriculteurs ont du talent**
Quand la volaille est reine !

10 Dossier

Magazine d'information et de liaison édité par : KWS France, Zone Industrielle Sud, Route de Paris, 80700 Roye, Tél. 03 22 79 40 10
Directeur de la publication : Patrick Mariotte
Rédactrice en chef : Delphine Champagne
Conception et réalisation : Agence Caribou, www.caribou.fr, Tél. 03 28 32 12 12
Crédits photos : iStockphoto

International

La Slovaquie

La Slovaquie, séparée de sa moitié Tchèque depuis 1993, mérite d'être mieux connue. Elle possède d'admirables châteaux, églises et palais de styles gothique, renaissance ou baroque, sans oublier les perles de l'architecture slovaque : les églises en bois de l'est du pays. Sept de ses sites ont été classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Jouissant désormais d'une indépendance qui lui fut longtemps refusée, le peuple slovaque est, à la fois, fier de ses traditions et ouvert sur le monde, tout en revendiquant une identité profondément européenne.

La Slovaquie en quelques mots…

- Nom officiel : République slovaque
- Capitale : Bratislava
- Population : 5,5 millions d'habitants
- Superficie : 49 035 km²
- Densité : 112 hab./km²
- Langue officielle : le slovaque
- Religion officielle : catholicisme (70 %)
- Nature du régime : République Parlementaire
- Monnaie : Euro
- PIB (2020) : 104 milliards d'€
- Taux de chômage (2020) : 6,7 %
- Taux d'inflation (2020) : 2,0 %
- Principaux clients (2020) : Allemagne (22,6 %), République Tchèque (10,4 %), Pologne (7,8 %), France (7,2 %), Hongrie (6,3 %)
- Principaux fournisseurs (2020) : Allemagne (18,7 %), République Tchèque (10,1 %), Chine (6,7 %), Pologne (5,8 %), Vietnam (5,0 %)

Quelques grandes dates

Née en 1993, la Slovaquie est un pays tout neuf. Le peuple slovaque a une histoire tourmentée, faite d'invasions, d'influences et de soumissions. Son chemin vers l'indépendance fut un long périple, plein de rebondissements qui ont laissé des traces, notamment la période communiste tchécoslovaque.

Après la dissolution de l'Empire austro-hongrois à la fin de la Première Guerre mondiale, les Slovaques ont rejoint les Tchèques pour former la Tchécoslovaquie. Pendant l'entre-deux-guerres, les dirigeants nationalistes slovaques ont poussé à l'autonomie au sein de la Tchécoslovaquie et, en 1939, la Slovaquie est devenue un Etat indépendant créé par l'Allemagne nazie et allié à celle-ci.

A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la Tchécoslovaquie a été restaurée. Petit à petit, le parti communiste y a pris le pouvoir, et ce n'est qu'en 1989 que la dictature communiste a été renversée par ce qui a été appelé la Révolution de Velours. La société démocratique a fait émerger de nombreux problèmes qui ont entrainé la dissolution de l'état commun des Tchèques et des Slovaques, et la naissance de la République slovaque, indépendante en 1993. La Slovaquie a rejoint l'OTAN et l'Union européenne en 2004 et la zone euro en 2009.

Géographie et climat

La Slovaquie, petit pays de 49 035 km², se situe au cœur de l'Europe centrale. Elle a pour frontières la Pologne au Nord, l'Ukraine à l'Est, la Hongrie au Sud, l'Autriche à l'Ouest et la République tchèque au Nord-Ouest.

La Slovaquie présente un relief très varié. Le pays se caractérise par de grandes différences d'altitude, de 95 mètres dans la Slovaquie orientale (Streda nad Bodrogom) jusqu'à 2 655 mètres (Pic Gerlach) dans les Hautes Tatras. Le territoire au Nord et au Centre est montagneux. Il est couvert par le massif des Carpates. Au Sud, il s'étend dans la plaine du Danube et la plaine de la Slovaquie orientale, lesquelles sont des régions agricoles importantes.

Le Danube joue un rôle majeur : il relie le territoire slovaque aux ports de la Mer Noire et, par le canal Rhin-Main-Danube, aux ports de l'Europe de l'ouest. La Slovaquie, constituée aux trois quarts de montagnes, possède des paysages très variés. Le pays est drainé par de nombreuses rivières qui se jettent dans le Danube. Les forêts, qui occupent 40 % du territoire, sont habitées par une faune particulièrement riche et préservée (loups, ours, lynx, etc.).

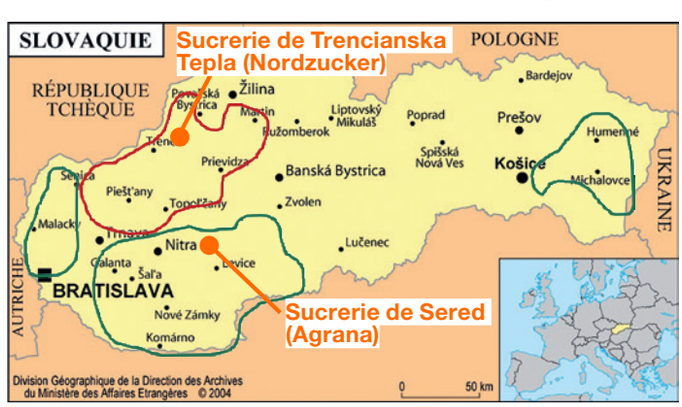

En grande partie couverte par les Carpates, la République slovaque possède un climat continental. Le mois le plus froid est en janvier (avec -2°C en moyenne), les mois les plus chauds sont juillet et août (avec 21°C en moyenne). Seule la région de Bratislava échappe un peu aux rigueurs de l'hiver.

Les précipitations sont plus importantes dans les

montagnes (1 100 mm par an) que dans les plaines (500 à 600 mm par an). Peu pluvieux, le printemps et l'automne sont des saisons douces et particulièrement agréables.

Économie

La Slovaquie a connu une croissance soutenue et régulière de son PIB depuis son intégration dans l'Union européenne en 2004, à l'exception de la crise financière de 2008-2009 et de la crise de la zone euro de 2011-2012. L'économie slovaque a renoué avec la croissance, alimentée par le retour de la demande intérieure et européenne. Cependant, l'éclosion de la pandémie de la COVID-19 et la crise mondiale qu'elle a provoquée ont plongé le pays dans une grave récession en 2020, avec une baisse estimée du PIB à 4,8 %. Pour 2021, la croissance était de 4,4 %, freinée par les pénuries d'approvisionnements qui ont affecté le secteur automobile. Pour 2022, le FMI prévoit une croissance plus forte de 5,2 %, suivie de 4,3 % en 2023.
Cinquième économie la plus ouverte sur le monde, fortement dépendante des marchés extérieurs, la Slovaquie réalise près de 85 % de ses exportations et 80 % de ses importations avec l'Union européenne. L'investissement privé est porté par des investisseurs étrangers, notamment dans le domaine de l'automobile. Plusieurs groupes ont ainsi installé des usines dans le pays comme PSA, Volkswagen ou encore Jaguar Land Rover. La forte tradition industrielle, les incitations fiscales, une main-d'œuvre bon marché et qualifiée, des infrastructures en développement rapide et une croissance fragile, mais réelle, font de la Slovaquie une base privilégiée pour le commerce.
Le pays bénéficie également d'une situation géographique avantageuse au carrefour de l'Europe centrale.
Dans l'ensemble, la Slovaquie reste une petite économie, mais dispose d'un système financier solide. Le taux de chômage est remonté à 6,8 % en 2021. Il devrait diminuer progressivement pour atteindre 6,1 % en 2022 et 5,8 % en 2023.

Principaux secteurs d'activité

L'agriculture, bien que peu développée, représente 2,6 % du PIB du pays et emploie 2,8 % de la population active en 2021.
La région montagneuse de la Slovaquie possède de vastes forêts et pâturages et elle est riche en ressources minérales, comme le fer, le cuivre, le plomb et le zinc.
Le secteur industriel représente 33,4 % du PIB du pays, et emploie 36,1 % de la population active. Des industries à haute valeur ajoutée, comme l'électronique, l'ingénierie et la pétrochimie, sont installées dans l'ouest du pays. Des secteurs comme l'automobile et les biens de consommation ont connu une contraction importante pendant la pandémie. Au cours des onze premiers mois de 2021, la production industrielle a diminué de 8,9 % en glissement annuel. Un tel ralentissement s'explique en partie par le fait que la production automobile, qui est un secteur crucial de l'économie slovaque, a vu ses principales usines de production fermées pendant la majeure partie du premier semestre 2021.
Le secteur tertiaire représente 64,0 % du PIB et emploie 61,1 % de la population active. Il est dominé par le commerce et l'immobilier. Le développement du tourisme pourrait devenir important pour l'économie slovaque dans les années à venir, car il était l'un des secteurs les plus dynamiques du pays, avant la crise de la COVID-19.

L'agriculture en Slovaquie

En Slovaquie, l'importance du secteur agricole baisse structurellement, et les importations augmentent. L'agriculture slovaque est relativement peu modernisée et reste traditionnelle. Les principales productions agricoles sont les céréales, les pommes de terre, les betteraves sucrières.
Les terres agricoles couvrent 48,8 % du pays, dominées par des terres arables, qui représentent 2,4 millions d'hectares.
Les sols agricoles de haute qualité, sombres et très fertiles, constituent plus de 5,0 % du territoire.
La taille moyenne des exploitations est de 80 hectares.
En 2020, les grandes cultures ont été semées sur 1,4 million d'hectares, soit une diminution de 0,2 % par rapport à l'année précédente. La culture majoritaire en Slovaquie est le blé d'hiver, cultivé sur une superficie d'environ 600 000 hectares, suivie par l'orge de printemps, puis le maïs. La culture de la pomme de terre a connu une forte baisse, passant de 110 000 hectares en 1970 à 26 000 hectares aujourd'hui.

La betterave sucrière en Slovaquie

La Slovaquie compte un peu plus de 200 agriculteurs betteraviers, lesquels cultivent 20 à 22 000 hectares de betteraves sucrières.
En 2020, la production était de 1,3 million de tonnes et le rendement moyen de 61 tonnes par hectare. L'accès à l'irrigation est un problème majeur pour les planteurs. Seuls 5 % d'entre eux possèdent l'irrigation.
En 2022, la surface betteravière a baissé de 2 200 ha.
La Slovaquie compte 2 sucreries : une appartenant au Groupe Nordzucker, et la deuxième appartenant au Groupe Agrana.

KWS en Slovaquie

KWS a commencé ses activités en Slovaquie en 1997 et se situe à Bratislava, capitale de la Slovaquie.
Sur le marché de la betterave à sucre, KWS détient, ces deux dernières années, une part de marché d'environ 50 %. Les premières variétés CONVISO® SMART, tolérantes aux herbicides inhibiteurs de l'ALS, ont été commercialisées en 2019, sur une surface d'environ 300 hectares.
En 2020, les ventes de ces variétés ont très fortement progressé, pour représenter 50 % des ventes KWS. Cette année, 95 % des ventes KWS étaient des variétés CONVISO® SMART, et couvrent plus de 10 000 hectares des surfaces betteravières slovaques.

Évolution des surfaces de betteraves et des ventes KWS en Slovaquie

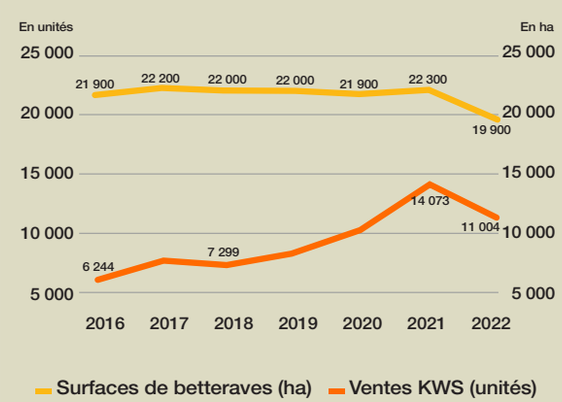

Type de variétés commercialisées par KWS en Slovaquie

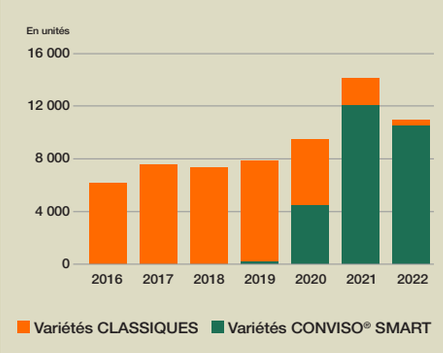

La Betterave en France

Les objectifs de sélection chez KWS

Le marché de la betterave à sucre n'est pas homogène. Malgré sa taille limitée à 4,5 millions d'hectares à l'échelle du globe, il s'agit d'un marché très divers.

Pour pérenniser la culture de la betterave, une solution génétique doit être proposée à chaque segment de marché.

KWS, n°1 de l'innovation

Le schéma ci-contre présente les innovations apportées par KWS pour la culture de la betterave à sucre depuis près de 20 ans.

Toutes ces innovations sont aujourd'hui incontournables, car sans elles, ce sont des bassins de productions qui auraient disparus.
Ainsi, si on prend l'exemple de la résistance à la jaunisse, il faut comprendre que la variété qui correspondra à votre situation, devra déjà répondre à vos problématiques actuelles. Elle devra compiler les tolérances et les résistances, tout en maintenant un potentiel de productivité élevé.

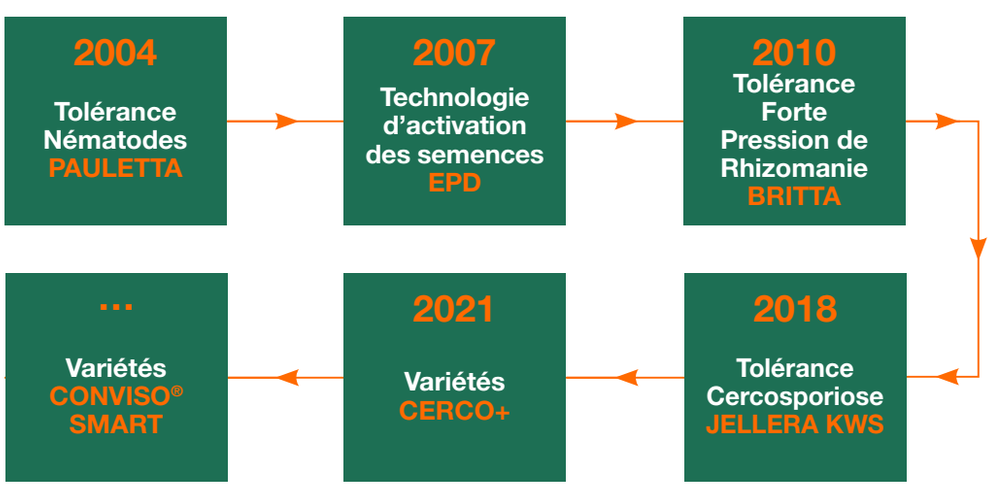

Un budget recherche à la hauteur des défis

Chaque unité de semences KWS que vous achetez participe à financer la sélection des futures variétés, à hauteur de 18,5 % de son prix. Ainsi, c'est un budget annuel de près de 70 millions d'euros qui est investi, chaque année, dans la recherche betteravière chez KWS.

Les objectifs de la sélection chez KWS

Comme l'indique le schéma ci-contre, les défis de la sélection sont nombreux.

1. RENDEMENT ET QUALITÉ

Les premiers défis restent toujours les mêmes : productivité, richesse, montées à graines, qualité de la semence, tare terre ou conservation silo.

2. RÉSISTANCE AUX MALADIES ET RAVAGEURS

Puis, il s'agit d'apporter une réponse aux différents segments de marché. Pour la France, on peut citer les nématodes, qui représentent près de 30 % des surfaces, la Forte Pression de Rhizomanie (FPR), essentiellement présente au Sud de Paris, le rhizoctone brun, très répandu en Alsace, et les maladies du feuillage, dont la cercosporiose, laquelle peut affecter les arrachages tardifs sur l'ensemble du territoire.
Depuis quelques années, mais de façon encore limitée, le lixus progresse et colonise des parcelles alors qu'aucune solution chimique n'existe. Parmi le pool génétique de KWS, les sélectionneurs ont su discriminer des variétés ayant un comportement prometteur.

Les objectifs de la sélection chez KWS

3. RÉSISTANCE STRESS ABIOTIQUES

Aussi, la résistance aux stress abiotiques est activement travaillée, afin de pérenniser la betterave dans un contexte climatique changeant.
KWS mène des essais en France, en Allemagne et dans d'autres pays depuis de nombreuses années afin d'analyser la tolérance ou l'adaptation des variétés aux stress hydriques et aux fortes températures.
Ces essais sont menés principalement sur des plateformes où il y a possibilité d'irrigation : ainsi, chaque variété peut être testée avec irrigation pour connaître son potentiel de rendement maximum, et sans irrigation pour mesurer sa résilience. Néanmoins, ces essais ne sont pas toujours simples à mener, ce d'autant plus que le stress hydrique de printemps peut être favorable, puisqu'il incite la racine à descendre en profondeur, quand des stress d'été peuvent être plus dommageables. De même, au-delà du manque d'eau, l'impact de températures très élevées peut accentuer ces phénomènes. Au-delà de la classification des variétés, l'objectif de moyen/long terme des sélectionneurs est d'identifier des gènes responsables de la gestion de ces stress.

4. ALTERNATIVES USAGES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Le changement climatique, mais également l'évolution réglementaire (réduction et/ou interdiction de solutions phytosanitaires) contraignent les sélectionneurs à intensifier les investissements sur certains axes :

La cercosporiose :

Au regard de nos voisins européens (Italie, Autriche, etc.), la cercosporiose bénéficie du changement climatique, alors que les solutions chimiques sont très réduites. Les sélectionneurs de KWS travaillent, depuis de nombreuses années, pour renforcer et diversifier les tolérances variétales. Les variétés bénéficiant du label « Cerco+ » en sont l'aboutissement. Elles permettent de réduire très fortement l'inoculum de la maladie, et donc, d'en réduire la virulence dans la durée.

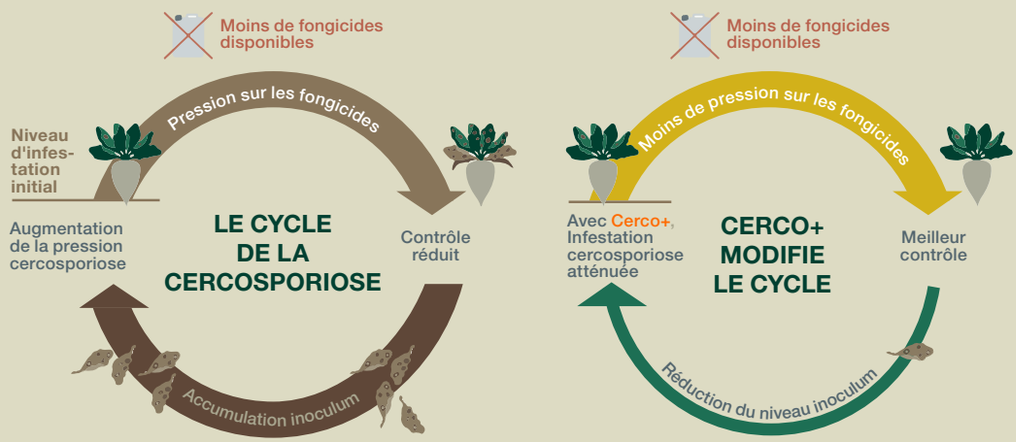

Le désherbage :

Depuis 10 ans, KWS développe et commercialise, dans plusieurs pays européens, les variétés CONVISO® SMART. Cette technologie, développée conjointement avec BAYER, apporte une solution alternative au désherbage. La réduction des quantités de matières actives utilisées, la diminution du nombre de passages et l'efficacité sur des flores complexes sont les atouts de cette technologie.

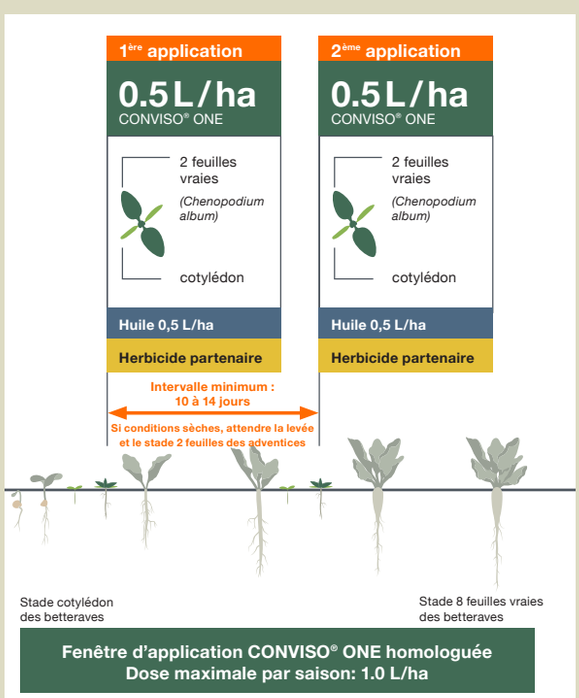

Schéma d'application du système CONVISO® SMART

La jaunisse :

Le tableau ci-dessous présente la vision des sélectionneurs de KWS pour répondre à la problématique de la jaunisse, à laquelle nous serons confrontés dès les semis 2024. Dans un délai court, nous aurons mis en évidence des variétés productives, capables de limiter la perte de rendement pour chaque segment de marché. Mais, celles-ci nécessiteront un suivi rigoureux du planteur qui devra appliquer un aphicide selon les seuils de déclenchements. Dans un délai plus long, les sélectionneurs auront su identifier les gênes de résistances aux trois virus de la jaunisse qu'ils sauront intégrer au génome des variétés élites.

COURT/MOYEN TERME	MOYEN/LONG TERME
• Variétés tolérantes avec une productivité élevée dans des conditions de jaunisse et sans jaunisse • Les variétés peuvent "jaunir" • Exploiter la variation du matériel classique • Identifier de nouvelles ressources de résistances à la jaunisse	• Variétés résistantes avec une productivité élevée dans les conditions avec et sans jaunisse • Les variétés restent "vertes" • Transfert de gènes de résistances de nouvelles ressources dans le patrimoine génétique classique • La tolérance ou la résistance à la jaunisse est un caractère essentiel, comme le gène Holly pour la rhizomanie

L'assurance gold !

JELLERA KWS

- Variété Rhizomanie / FPR
- La RÉFÉRENCE cercosporiose depuis 4 ans
- Variété productive idéale pour les arrachages intermédiaires à tardifs

www.kws.fr

SEMER L'AVENIR
DEPUIS 1856

KWS

Agence IMP - Tél : +33 (0)3 44 86 26 60 - RCS Compiègne B 331 944 512 - Photo : Shutterstock

Dossier

Et si le vrai changement de modèle de l'agriculture française, c'était l'organisation du travail ?

Même s'il reste dominant à ce jour, le caractère familial du travail agricole s'effrite d'année en année, sous l'évolution des modes de vie. Et, bien que les besoins de l'agriculture en travail humain diminuent, grâce à la mécanisation et à l'agrandissement des exploitations, cette activité recourt de plus en plus au travail salarié. Pour optimiser cette ressource coûteuse, et qui semble se raréfier, les agriculteurs diversifient leurs sources de travail, notamment avec les groupements d'employeurs et les intérimaires étrangers détachés. Mais l'évolution la plus notable concerne la sous-traitance de certaines tâches à des prestataires. Avec, comme forme la plus aboutie de cette évolution, la délégation totale. Cette formule, appelée « A à Z », reste aujourd'hui marginale. Une telle "agriculture sans agriculteur" va-t-elle se développer ? Force est de constater que le contexte économique, les contraintes de la PAC et la rigidité du statut du fermage semblent la favoriser.

L'agriculture française doit impérativement "changer de modèle" nous serine "l'opinion publique", à longueur de pages de journaux, d'émissions de télé ou de messages sur les réseaux sociaux. Mais de quel changement s'agit-il ? Les donneurs de leçons seraient souvent bien en peine d'expliciter leurs injonctions, tant la véhémence de leurs propos semble proportionnelle à leur ignorance des réalités de l'agriculture française. Le seul changement qui pourrait sans doute faire l'unanimité concerne la réduction de l'usage des pesticides. Mais cette évolution, courageusement engagée depuis une bonne quinzaine d'années, par les pouvoirs publics comme par les agriculteurs eux-mêmes, n'est-t-elle pas plutôt une tendance lourde qu'un réel changement de modèle ?

Mêmes tendances depuis 50 ans

Tous les dix ans, les recensements de l'agriculture française, réalisés par le Ministère en charge de l'Agriculture, nous donnent une minutieuse photographie de l'agriculture française, dont les évolutions sont bien connues, tant elles affichent une régularité de métronome.

■ C'est d'abord **la baisse du nombre des exploitations agricoles,** le recensement de 2020 affiche un total de 390 000 exploitations, soit 100 000 de moins qu'en 2010, marquant ainsi un recul de 20 % en dix ans. Coup d'œil rétrospectif impressionnant : la France comptait encore 1,6 million de fermes en 1970 et un peu plus d'un million en 1988…

■ Bien entendu, contrairement à certaines allégations ridiculement fausses, **les surfaces cultivées** en France n'ont pas suivi cette dégringolade : entre 2010 et 2020, elles ont, certes diminué, mais seulement de 0,9 %, soit une perte qui se limite à 230 000 hectares. Il s'ensuit donc **un agrandissement de la surface moyenne des exploitations,** qui atteint désormais 69 hectares, chiffre incluant toutes les entreprises, même celles qui ne cultivent aucune surface.

■ Sur le total de 390 000 exploitations, seulement 180 000 sont classées dans les catégories **"moyennes" ou "grandes"**, regroupant celles dont l'activité[1] dépasse 100 000 euros. Leur nombre n'a diminué que de 11 %. Et, parmi elles, seules, les "grandes" (plus de 250 000 euros) sont en progression, passant de 75 à 78 000 unités.

■ Enfin, en 2020, avec 126 000 unités, **les exploitations de grandes cultures** représentent 24 % du total national, contre 28 % en 2010. Elles exploitent 36,5 % des surfaces agricoles françaises, contre 33 % en 2010. Et leur surface moyenne dépasse 82 hectares.

L'emploi familial en recul de dix points sur dix ans

La concentration des exploitations agricoles françaises étant, en partie, motivée par des objectifs d'optimisation de la main-d'œuvre, ces évolutions de structures se répercutent évidemment sur l'emploi (cf. tableau ci-dessous).

■ En dix ans, le **nombre des travailleurs** dans les exploitations agricoles françaises a chuté de 21,5 %. Un recul qui concerne principalement la main-d'œuvre familiale (hors chefs d'exploitation et co-exploitants), sachant quand même que certains conjoints sont passés du statut d'aide familial à celui de co-exploitant.

■ Quant au **volume du travail** réalisé dans les exploitations, il a, lui aussi, chuté entre les deux recensements, mais seulement de 10,8 %, soit moitié moins que le nombre des travailleurs. Ce qui signifie, qu'en moyenne, chaque travailleur fournit davantage d'heures à l'exploitation. Avec des structures plus grandes, le nombre d'Equivalents Temps Plein (ETP) par exploitation est en hausse, passant de 1,53 à 1,75. En revanche, le nombre d'ETP par 100 hectares baisse à 2,55, soit 8,6 % de moins que les 2,79 calculés en 2010 : une évolution qui peut être considérée comme un **gain de productivité**, sur ce critère de la main-d'œuvre.

■ Toujours sur cette période de dix ans, un seul type de main-d'œuvre progresse, celui des **salariés non familiaux,** dont le nombre a augmenté de près de 10 %, et la part de travail de 8,1 %.

■ Au total, les emplois familiaux représentent, en 2020, 67,5 % du volume de travail réalisé sur les exploitations françaises, contre 77,5 % en 2010 : l'agriculture française devient de moins en moins familiale, même si ce modèle reste majoritaire à ce jour.

■ Nouvelle donnée apparaissant dans le recensement de 2020, non prise en compte en 2010, celle du travail réalisé par des **prestataires,** extérieurs à l'exploitation. Ne représentant que 3,4 % de l'activité réalisée dans les fermes, cette source de travail reste très modeste. Nous y reviendrons cependant ci-après, tant semble marquante cette forme de délégation du travail agricole, d'autant que, de l'aveu même des statisticiens, les enquêtes ne la prennent pas totalement en compte.

L'EMPLOI DANS L'AGRICULTURE FRANÇAISE

	2010		2020		Évolution (en %)	
	Nombre (milliers)	**Volume de travail** (milliers d'ETP[2])	**Nombre** (milliers)	**Volume de travail** (milliers d'ETP[2])	**Nombre**	**ETP[2]**
Exploitations agricoles	490,0		389,7		-20,5	
dont exploitations individuelles	341,5		227,6		-33,4	
dont exploitations à forme sociétaire	148,5		162,1		+9,2	
Travailleurs sur les exploitations	966,4	739,7	758,3	658,8	-21,5	-10,9
dont chefs d'exploitation et co-exploitants	603,9	445,8	496,4	391,2	-17,8	-12,2
dont main-d'œuvre familiale permanente	207,5	87,1	91,5	53,7	-55,9	-38,3
soit total chefs + co-exploitants + familiaux	811,4	532,9	587,9	444,9	-27,5	-16,5
dont salariés permanents non familiaux	155,0	127,9	170,4	138,3	+9,9	+8,1
dont salariés saisonniers ou occasionnels		78,9		75,6		-4,2
Travail réalisé par des prestataires		11,7		23,4		+100
dont entreprises de travaux agricoles (ETA)		10,7		14,8		+38,3
dont CUMA		1,0		1,3		+30
dont autres				7,3		*
Equivalent Temps Plein par exploitation		1,53		1,75		+14,4
Surface Agricole Utile (hectares)	26,963		26,730		-0,9	
Equivalent Temps Plein par 100 hectares		2,79		2,55		-8,6

Source : Agreste (Ministère de l'Agriculture). Recensement 2010 et 2020.

(1) Le Ministère classe l'importance économique des exploitations selon un indicateur appelé PBS (Production Brute Standard), correspondant approximativement au chiffre d'affaires.

(2) ETP = Equivalent Temps Plein.

Répartition des Equivalents Temps Plein de main-d'œuvre agricole en 2010 et 2020

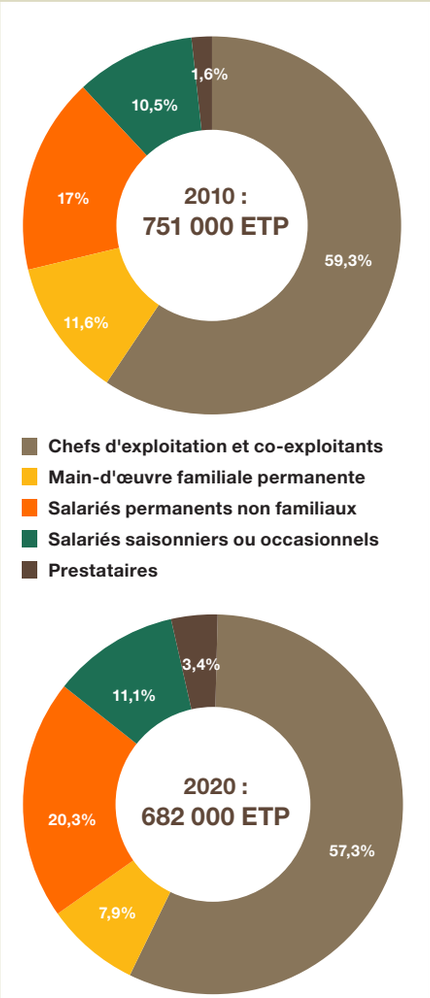

■ On ne dispose pas encore de données aussi détaillées pour les seules **exploitations de grandes cultures.** On notera, cependant, que leur nombre a nettement moins diminué que celui de l'ensemble des exploitations (- 6,0 % au lieu de - 20,4 %), qu'elles cultivent une part croissante des terres françaises (36,5 %, contre 33,0 %) et que le volume de travail qu'elles génèrent n'a baissé que de 3,9 %. Chaque exploitation de grandes cultures n'emploie que 1,08 ETP (chiffre quasiment stable), contre 1,75 ETP pour l'ensemble des fermes. Et leur Equivalent Temps Plein pour 100 hectares se limite à 1,31 (en recul de 12,3 % sur dix ans), contre 2,55 pour l'ensemble de l'agriculture française.

■ Sans surprise, le **niveau de formation** des **chefs d'exploitation** est en constante progression : en 2016 (enquête ESEA), 25,0 % d'entre eux ont un diplôme d'études supérieures, auxquels s'ajoutent 27,0 % de "niveau bac", contre 17,0 et 21,0 % en 2010.

■ En 2013, les statisticiens estimaient que 25,0 % des chefs d'exploitation étaient **pluriactifs**. Sachant que cette notion est mal définie : par exemple, un agriculteur qui réalise des travaux chez ses voisins n'est pas classé comme pluriactif, contrairement à celui qui crée une structure (ETA) pour facturer ses prestations. Cette pluriactivité semble en hausse, puisqu'en 2020, elle ne concernait que 23,0 % des agriculteurs. La pluriactivité semble évoluer à l'inverse de la taille des exploitations. Ainsi ne concerne-t-elle que 12,0 % des chefs de grandes exploitations, c'est-à-dire celles réalisant plus de 250 000 euros de PBS (Production Brute Standard ou chiffre d'affaires). Les statisticiens indiquent, cependant, que la pluriactivité est plus fréquente pour les exploitants des grandes cultures que pour les éleveurs, mais sans donner de chiffres. A noter, enfin, que la pluriactivité se mesure, de plus en plus, **au niveau du couple** des exploitants, avec une conjointe, ou un conjoint, travaillant à plein temps à l'extérieur, même si elle ou il assure la comptabilité et certaines tâches administratives.

Un tiers du travail réalisé par les salariés

La main-d'œuvre salariée constitue une préoccupation majeure pour les agriculteurs français, d'autant que les difficultés de recrutement se sont aggravées, dans la période toute récente de "l'après-Covid", marquée par une perte d'intérêt de certains Français pour ce qu'on appelle la "valeur-travail". Bien évidemment, ce nouveau contexte n'est pas pris en compte dans les statistiques, qui datent, au mieux de 2020… Toutefois, l'analyse de ce salariat agricole, sur la période 2010-2020, confirme une diversité et une complexité riche d'enseignements.

■ Selon le décompte de la statistique officielle, le travail salarié des exploitations agricoles représentait, en 2016, un volume de 220 000 UTA (Unité de Travail Annuel), indice assez comparable à l'ETP (Equivalent Temps Plein). Et ce volume de travail est réalisé par 756 000 personnes, ce qui révèle à quel point **cette main-d'œuvre opère à temps partiel.**

■ En 2020, ces salariés des exploitations ont réalisé **32,5 % du total du travail** des exploitations agricoles, contre 28,0 % en 2010.

■ Le graphique ci-dessous montre que moins de 20,0 % de ces salariés sont en **CDI.** Pour autant, ces derniers réalisent 50,0 % du travail salarié. A l'inverse, les **CDD saisonniers** constituent 70,5 % des effectifs, pour seulement 33,6 % du travail réalisé. À noter que 8,2 % des salariés, réalisant 11,3 % du travail, sont en **CDD non saisonniers.** Ces effectifs ont régulièrement diminué, de 2002 à 2016 (- 20,5 %), alors que leur volume de travail tend à augmenter sur ces dernières années, et tandis que la répartition de ces travailleurs par statut est assez stable.

A noter que les exploitations de **grandes cultures** emploient environ 210 000 salariés, dont 70,0 % de saisonniers, 20,0 % de CDI et 8,0 % de CDD non saisonniers.

Groupements d'employeurs et travailleurs détachés

Les difficultés de recrutement et le coût de ces emplois salariés incitent les exploitants à recourir davantage à d'autres sources de recrutement.

■ Il s'agit d'abord des **groupements d'employeurs,** formule ancienne (elle date de 1985), mais qui a nettement progressé au fil des années. Conçu pour mutualiser les emplois de quelques agriculteurs voisins, le dispositif s'est fortement structuré, certains groupements pouvant concerner une, voire des centaines d'agriculteurs, jusqu'à l'échelle d'un département. De 18 000 en 2002, le nombre des salariés des groupements est passé à 70 000 en 2016, avec une croissance qui ne s'est jamais ralentie sur cette période.

A l'origine, le législateur voulait aussi, au travers de ces groupements, améliorer le statut des travailleurs concernés, ce qui ne s'est guère réalisé, avec une part de CDD qui est passée de 77,0 % en 2002 à 80,0 % en 2020.

Salariés des exploitations agricoles (2016)

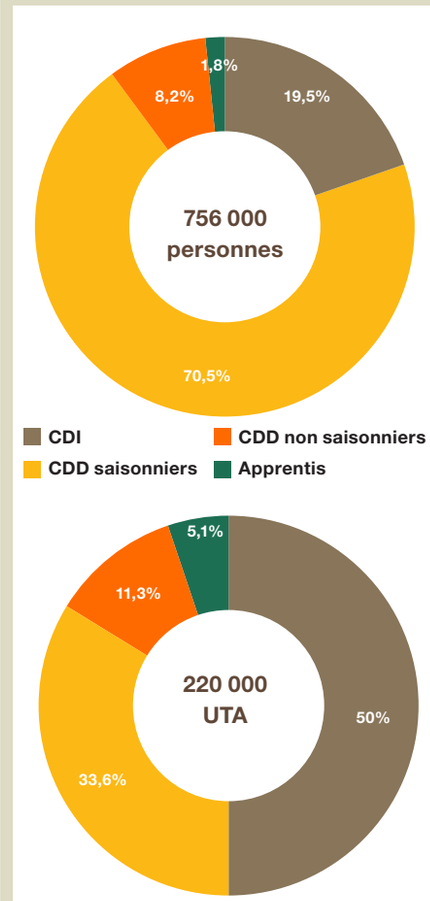

■ Autre source de recrutement extérieur, l'**intérim de travailleurs résidents en France.** C'est une pratique, elle aussi, ancienne, mais qui n'évolue pas, contrairement aux groupements. De 2002 à 2016, le nombre de travailleurs concernés a fluctué dans une faible fourchette, de 9 000 à 12 000, sans tendance nette.

■ En revanche, le recours à des **travailleurs intérimaires détachés,** venant d'autres pays, est en plein boom. En 2016, l'agriculture française en a employés un peu plus de 26 000, qui ont représenté près de 6 000 Equivalents Temps Plein. En 2010, on ne comptait que 5 700 détachés, soit cinq fois moins. Et il est quasiment certain que les détachements ont encore fortement progressé en 2022, dans le contexte de la crise de l'emploi, consécutive à l'après Covid. En 2015, près de la moitié des intérimaires détachés dans l'agriculture française provenaient d'Espagne, suivie de la Roumanie, de la Pologne, de la Bulgarie et du Portugal.

Rappelons que ces travailleurs détachés doivent percevoir le même salaire brut que leurs homologues français et bénéficier de la même règlementation sociale, sauf pour ce qui concerne les charges sociales affectées aux salaires, lesquelles restent celles du pays d'origine des détachés. Le **différentiel de charges sociales et la disponibilité** de ces travailleurs constituent les deux atouts de cette option d'emploi, avec, sans doute, une part de plus en plus prédominante de l'atout "disponibilité".

55 % des agriculteurs français sous-traitent une partie de leurs travaux

Au-delà de ce salariat, éventuellement extérieur à l'exploitation, mais travaillant sous le contrôle des chefs d'exploitation, l'agriculture recourt aussi à des **prestataires extérieurs,** qui viennent travailler sur les fermes avec leur propre main-d'œuvre.

■ L'entraide, entre voisins, qui existe depuis toujours et se pratique encore, s'est formalisée et structurée dès 1945, avec la création des **CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole)**.

A l'origine, elles concernaient davantage des achats groupés de matériel, plus que des prêts de main-d'œuvre. Puis, beaucoup de ces CUMA ont évolué en véritables prestataires. Leur nombre a véritablement décollé au début des années 1970, pour culminer vers 1985 : c'était la grande époque de la modernisation de l'agriculture. Aujourd'hui, on compte environ 11 700 CUMA en France, dont 1 600 sont "employeuses". Avec environ 4 700 salariés, elles fournissent à l'agriculture française environ 2 200 Equivalents Temps Plein, activité qui reste en légère croissance.

■ D'existence, elle aussi, très ancienne, les **Entreprises de Travaux Agricoles et forestiers (ETA)** ont décollé à partir du début des années 1980, affichant alors, une progression quasi exponentielle.

En partie, à cause du coût grandissant des investissements en matériel, les agriculteurs sont ainsi passés d'une logique "collective" à un système "marchand". Aujourd'hui, 14 300 ETA agricoles emploient 104 000 salariés, représentant 26 000 ETP, et réalisent un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards d'euros. Le nombre de ces ETA semble quasiment stabilisé, mais, depuis 2003, leurs salariés ont presque doublé (+ 85,0 %), avec une progression de 41,0 % des ETP fournis.

■ A ce jour, les ETA réalisent près de 90,0 % des prestations agricoles, et les CUMA un peu moins de 10,0 %. S'y ajoute l'activité d'entraide des agriculteurs, pour ceux qui ne sont pas constitués en ETA. Selon le Ministère de l'Agriculture (Agreste), 56,0 % des agriculteurs français délèguent une partie de leurs travaux, cumulant souvent plusieurs sources de sous-traitance.

De la sous-traitance partielle, jusqu'au A à Z

Pendant longtemps, le recours à une sous-traitance concernait essentiellement les **petites exploitations,** qui n'avaient pas les moyens d'acheter, et encore moins d'amortir, les gros matériels, à commencer par la moissonneuse-batteuse. Puis, progressivement, la pratique s'est étendue à de plus grandes exploitations, voire des très grandes, pour des raisons diverses : manque de main-d'œuvre, organisation du travail, accès à du matériel plus perfectionné, etc. C'est ainsi que les exploitants sous-traitent, souvent en totalité, telle ou telle de leurs tâches : moisson surtout, mais aussi, pressage de la paille ou du foin, traitements phytosanitaires, semis, récoltes, désinfection des bâtiments d'élevage, etc. Et, au fil des années, cette tendance à la sous-traitance peut se transformer en **délégation totale** des activités de l'exploitation, de **A à Z,** comme le disent les prestataires. Dans le système le plus abouti, l'agriculteur se décharge de tout : travaux culturaux, préparation des assolements, achat des intrants, commercialisation, gestion, et même déclarations PAC.

Phénomène récent, cette délégation totale est mal prise en compte par les statistiques agricoles. En revanche, de nombreux chercheurs en économie rurale étudient en profondeur cette "révolution" de l'agriculture française.

En 2016, la délégation intégrale a concerné 7,1 % des fermes françaises réalisant un chiffre d'affaires de plus de 5 000 euros, toutes productions confondues. Et elles sont même 12,5 % parmi les exploitations de grandes cultures. Deux grandes logiques dictent cette évolution :

■ Il peut s'agir d'agriculteurs en fin de carrière, qui n'ont pas, ou pas encore, de repreneur, et qui souhaitent ainsi "temporiser" leur fin d'activité, ce que les économistes qualifient de stratégie **"d'abandon".**

■ Au contraire, dans le cas le plus fréquent, la délégation intégrale traduit une volonté de **"recentrage"** de l'exploitant, qui veut ainsi libérer son temps pour se consacrer à d'autres activités. L'exemple le plus clair est celui de l'éleveur, qui met ses productions végétales en délégation intégrale, pour se consacrer exclusivement à ses animaux. Idem en viticulture, les vignes en sous-traitance, la cave et la commercialisation pour l'exploitant. En grandes cultures, il peut aussi s'agir **d'activités de diversification,** tourisme, mise en place d'un réseau commercial, etc.

Au-delà de ces options stratégiques, les motivations des délégataires sont diverses et, curieusement, l'aspect purement économique et financier est peu mis en avant dans les réponses des agriculteurs.

■ Ils évoquent souvent, en priorité, **l'accès aux matériels de précision,** qu'il s'agisse

des semoirs (semis direct), des outils de travail du sol, des pulvérisateurs, des épandeurs de lisier, etc.

- On met aussi en avant le souci de **se libérer des contraintes réglementaires,** notamment celles imposées par la PAC, complexes et en perpétuelles modifications. Dans le même ordre d'idées, des agriculteurs se réjouissent de ne plus subir les foudres de leur voisinage dès qu'ils sortent leur pulvérisateur.
- La difficulté de **recruter des salariés,** y compris des chefs d'exploitation ou des gérants, incite aussi à la délégation, motivation qui risque bien de devenir de plus en plus déterminante.
- Pour les agriculteurs en fin de parcours professionnel, la délégation apparaît aussi beaucoup plus attractive que la mise en fermage de leurs terres. Le système leur permet de **toucher les aides PAC,** en plus du revenu versé par le prestataire. Tout en conservant leurs terres libres, donc mieux valorisables, dans le cas où ils voudraient les vendre.

Une agriculture sans agriculteurs ?

Cette pratique de la délégation intégrale va-t-elle continuer à se développer ? En tous cas, une chose est sûre, elle intéresse **beaucoup d'intervenants** du secteur agricole. **Les ETA,** bien sûr, de plus en plus nombreuses à proposer des prestations A à Z. Mais aussi des **coopératives agricoles,** qui semblent surtout chercher à préserver leur collecte, et même **des CETA,** groupements d'agriculteurs à vocation essentiellement technique et de gestion, souhaitant ainsi valoriser leurs compétences.

Au-delà de ces intervenants déjà en place, qui visent le A à Z pour diversifier leurs activités, des entreprises se positionnent spécifiquement sur le marché de la prestation intégrale. Discrètes, elles sont peu connues, à l'exception, peut-être d'Agriland, qui, en 2020, gérait, en France, plus de 3 000 hectares, pour le compte d'une vingtaine d'agriculteurs. Ne possédant aucun matériel, Agriland sous-traite, elle-même, la totalité de ses travaux agricoles à des ETA. La firme se rémunère par une cotisation fixe, par hectare, à laquelle s'ajoute un pourcentage de la marge brute, le tout déterminé par un contrat annuel. On se trouve ainsi dans une situation totalement inédite de **séparation complète** entre le propriétaire du patrimoine foncier, faisant office de maître d'œuvre, des maîtres d'ouvrage (les ETA) et un assistant à la maîtrise d'ouvrage (le "land manager" d'Agriland). Système que les économistes qualifient **"d'agriculture sans agriculteurs".**

Quel est l'avenir de cette forme très aboutie de délégation intégrale des exploitations agricoles ? Curieusement, aucune étude ne semble disponible concernant **la rentabilité d'une telle organisation du travail.**

En principe, l'arrivée d'un intervenant supplémentaire dans le système, qu'il faut rémunérer, pourrait peser sur le revenu de l'agriculteur. Sauf si le système est gagnant-gagnant, le prestataire achetant les intrants moins cher, valorisant mieux les produits, et réalisant de réelles économies par l'optimisation des interventions sous-traitées aux ETA.

Et le fait que les contrats soient annuels semble sécurisant pour l'agriculteur. On notera aussi que cette évolution n'est pas spécifique à la France : elle est même largement plus développée dans de nombreux pays, tels la Belgique, l'Angleterre ou l'Argentine. Reste aussi à savoir si les pouvoirs publics français ne chercheront pas à contester le statut d'agriculteurs à ces donneurs d'ordre, sous-traitant 100 % de leur métier…

François Haquin

Recherche / Génétique / Expérimentation

KWS sur le marché des semences biologiques

Bien que l'agriculture biologique soit dans la tourmente en ce moment, avec une baisse de la demande et une offre parfois trop importante selon les produits, KWS continue d'y croire et travaille de son côté pour proposer une génétique adaptée aux demandes du bio.
Aussi, même si les objectifs de sélection ne sont pas complètement différents du conventionnel, les sélectionneurs doivent adapter certains critères agronomiques précis, comme par exemple : la vitesse de levée en maïs pour devancer les adventices ou les éventuels ravageurs, la couverture de sol en céréales avant l'hiver, ou la tolérance aux maladies du feuillage comme la cercosporiose en betteraves sucrières.
Afin de connaître les besoins du terrain, des différents terroirs, KWS a mis en place un réseau de fermes biologiques, en partenariat avec des agriculteurs bio à travers la France.

KWS sur le marché des semences biologiques

Le Groupe KWS travaille en Allemagne le dossier des semences biologiques depuis plus de 20 ans, et commercialise, auprès des distributeurs, des semences de céréales (notamment le seigle hybride), de maïs, de betteraves sucrières et de protéagineux.
Pour la France, KWS commercialise aussi une gamme complète (céréales, maïs, betteraves) via les grands intervenants classiques et quelques spécialisés bio.
Dans le cadre du développement de la gamme de variétés biologiques, KWS a mis en place un réseau national d'une dizaine de fermes bio pour tester ses solutions.

Le réseau de fermes bio KWS

L'objectif de notre réseau est :
- D'évaluer les variétés en avant-première, sous forme de bandes et, parfois, en micro-parcelles, avec des témoins de marché.
- D'examiner leur comportement face aux maladies et aux salissements, dans des contextes différents.
- A terme, d'échanger avec la distribution, les instituts techniques et les groupes d'agriculteurs.

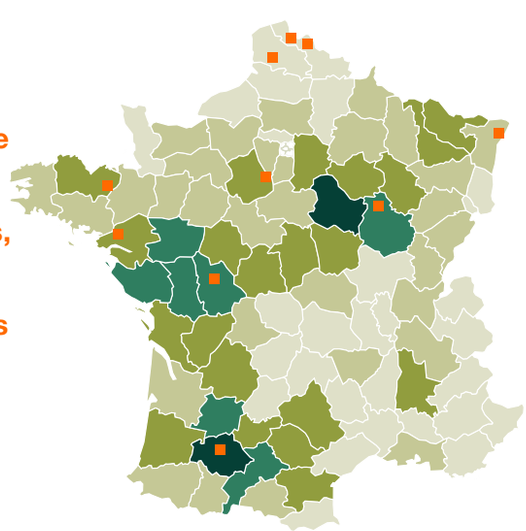

Surfaces grandes cultures en agriculture biologique
(en Ha - Arvalis 2019)

- + 50 000
- 30 000 - 50 000
- 15 000 - 30 000
- 5 000 - 15 000
- - de 5 000
- Fermes bio KWS

Ces fermes sont forcément certifiées bio mais le point commun s'arrête là !
Certaines se sont converties depuis la fin des années 60 et d'autres depuis 3 saisons.
La diversité de ces fermes démontre toute la complexité des terroirs français.
Les différents types de sols sont représentés : limon profond, argileux, terres de groies, argilo-calcaire, terre superficielle de Bourgogne.
Leurs superficies varient de 13 hectares à plus de 2000 ! Des ateliers de diversifications ou de transformations y sont présents, ou pas. Par exemple, un tiers d'entre elles sont adossées à un atelier de vaches laitières, et deux d'entre elles transforment une partie des céréales en farine, dont une va jusqu'au produit fini sous forme de pâtes.
Les rotations sont, elles aussi, différentes. On y retrouve les principales grandes cultures bio (céréales, maïs, cultures industrielles, cultures fourragères), avec quelques cultures originales, comme les graines de courges ou encore le houblon bio. D'autres n'ont pas une seule culture d'hiver. Certaines sont dépendantes de l'irrigation et d'autres, pourtant en zones séchantes, ne peuvent pas en bénéficier.
Bref, quel que soit le secteur, aucune exploitation ne ressemble à une autre.
Les premiers semis ont eu lieu à l'automne 2020 avec des céréales, principalement des variétés de blé, mais aussi d'orge brassicole, et de seigle. Depuis, nous avons, bien sûr, testé des espèces de printemps, comme le maïs grain et les betteraves sucrières et fourragères.

Agriculteurs du réseau de fermes bio KWS.

Ils témoignent

Quelques agriculteurs de notre réseau de fermes bio témoignent sur leur retour d'expérience et nous expriment leur ressenti.

« Je teste, depuis deux ans maintenant, les variétés de betteraves sucrières en cours d'inscription. L'idée de participer au futur de l'offre sucrière m'intéresse. Mais, au-delà de tester des variétés, c'est aussi l'échange que l'on peut avoir avec KWS et les autres agriculteurs du réseau. Techniquement, ces échanges m'apportent un réel plus. Il est intéressant de voir ce qui fonctionne ou pas dans d'autres secteurs en France, de connaître de nouvelles techniques, etc. »

Arnaud Bailleul,
agriculteur bio à Troisvaux,
dans le Pas-de-Calais, installé depuis 2011
et en bio depuis 1995.

« Depuis trois ans, je teste des céréales et du maïs grain en partenariat avec KWS, en grandes bandes. J'ai eu aussi l'opportunité d'accueillir un essai sélection en blé tendre. Les échanges avec le sélectionneur sont riches d'enseignements, et j'ai l'impression de contribuer et de faire avancer la recherche française. Il y a quelques années, la majorité des variétés de blés venaient de Suisse et d'Autriche. On voit que, désormais, les sélectionneurs s'intéressent à la France pour s'adapter au terroir français, à nos contextes pédoclimatiques et aux maladies françaises qui ne sont pas les mêmes qu'en Europe centrale. »

Romain Lhopiteau,
agriculteur bio à Néron,
en Eure-et-Loir, installé depuis 1978.

« Faire partie du réseau de fermes KWS me permet d'être à la pointe de ce que propose la génétique KWS. Dans le Sud de Paris, nous sommes confrontés à la problématique de la cercosporiose. Une bonne tolérance est essentielle en bio. Je teste, depuis deux ans, des variétés CERCO+, comme AURELIA KWS, ou INSPIREA KWS l'année dernière, et la différence est nette. Cette expérimentation me permet d'avoir un temps d'avance sur ce qui va arriver sur le marché. Demain, à très court terme, c'est sur une autre problématique que j'attends beaucoup : la jaunisse. En 2023, nous allons tester d'autres génétiques, afin de connaître le comportement de différentes variétés. »

Benoît Proult,
agriculteur bio à Guillonville,
en Eure-et-Loir, installé depuis 2020.

« Le premier point, c'est l'échange entre agriculteurs, les retours d'expériences et l'aspect humain. Pour preuve, un agriculteur du réseau est même venu vendre ses produits sur mon point de vente. Niveau expérimentation, l'année dernière, j'ai eu l'occasion de tester 3 variétés : une variété ancienne Blanc de Flandres (locale), la variété KWS ETERNEL et une variété concurrente. Les trois variétés ont eu des comportements différents concernant la vitesse de levée, puis sur la couverture à l'automne, plus tard, sur l'état sanitaire (avec le mois de juin 2021 pluvieux) et, finalement, la verse où les anciennes variétés se sont retrouvées à terre. Je transforme une bonne partie de ma récolte de blé en farine bio, que je valorise directement ou que je transforme en pâtes. Pouvoir tester de nouvelles variétés me permet de voir le comportement en aval, de connaître la qualité technologique des farines sur deux critères essentiels : la protéine et l'indice de chute d'Hagberg. Les différences sont incroyables. Chaque variété est valorisée différemment selon la protéine et la destination des farines. »

Antoine Dormion,
agriculteur bio à Hazebrouck, dans le Nord,
installé depuis 2007 et en bio depuis 1978.

KWS ORGANIC

Le saviez-vous ?
Chez KWS, la gamme bio est labellisée KWS ORGANIC.

Vous la reconnaîtrez aisément grâce à son picto vert du même nom.

Pour en savoir plus :
Votre interlocuteur KWS est à votre écoute :
Romain VOLPOËT
Coordinateur semences biologiques
Portable : 06 18 27 64 45
Email : romain.volpoet@kws.com

Les agriculteurs ont du talent

Quand la volaille est reine !

C'est au son des pintades qui cacabent que nous sommes accueillis lors de notre visite à la ferme du Val-de-Noye, située à Paillart au cœur de la Picardie, entre Amiens et Beauvais.

Installés sur une exploitation de 130 hectares, Delphine et Marc Mahieus sont spécialisés dans la vente directe de volailles. Affiliés au réseau « Bienvenue à la Ferme », ils élèvent eux-mêmes toutes leurs volailles à la ferme et les nourrissent de leurs céréales.

Cette diversification n'est pas récente et est une affaire de famille, puisqu'il s'agit de la quatrième génération investie dans les volailles.

L'élevage en quelques chiffres

- 4 800 à 5 000 volailles par an.
- Actuellement :
  3 lots de 400 poulets,
  2 lots de 100 pintades,
  180 chapons,
  100 oies.

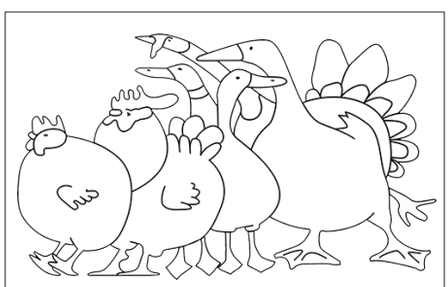

La Ferme du Val-de-Noye

Spécialisation dans la production de foie gras

L'arrêt des ateliers porcins et bovins, au début des années 90, a permis à la famille Mahieus de diversifier leur production de volailles vers les palmipèdes (canards et oies). C'est ainsi qu'a démarré la fabrication de foies gras de canard.
Désormais, en année normale, les foies gras représentent 50% du chiffre d'affaires, avec une activité plus forte sur le dernier trimestre de l'année. Les volailles « maigres », quant à elles, assurent l'autre moitié des recettes, pour une activité davantage répartie sur l'année.

La grippe aviaire

Bien que la ferme du Val-de-Noye n'ait jamais été atteinte par la grippe aviaire, elle n'en reste pas moins affectée par le

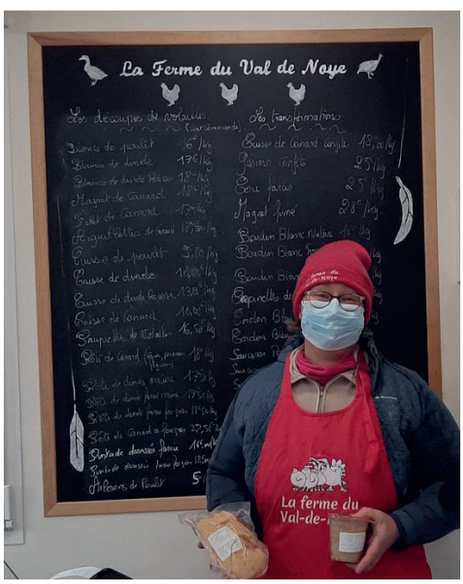

manque de disponibilité des poussins. Hormis les pintades qui sont livrées à quatre semaines, tous les poussins des autres espèces arrivent dans l'élevage à un jour. Mais cette année, compte tenu de la grippe aviaire, aucun caneton ne fut disponible, ce qui a anéanti la production de foies gras de canard !
Pour essayer de combler une partie de cette activité, Delphine Mahieus va tenter de gaver des oies. Cependant, le défi technique est grand.

Depuis que Delphine Mahieus s'est installée, elle n'a subi que des années particulières : une moisson catastrophique en 2016, une moisson 2017 correcte mais avec des prix très bas et, en 2018, l'incendie de ses installations, magasin (qui était neuf) et laboratoire.
De nouvelles installations, très rapide de mise en place, sont alors achetées : ce sont des mobil-homes pré-équipés en abattoir, en salles d'éviscération et de ressuyage, et en diverses chambres froides et cuisines, le tout aux normes d'hygiène CE.
Dans leur malheur, l'incendie dans l'ancien laboratoire de la ferme familiale leur a permis de remettre à neuf toutes les installations et de les moderniser. Reste la main-d'œuvre à trouver.

Ventes en circuit court

La vente des produits se fait essentiellement sur les marchés (6 marchés par mois) et au magasin de la ferme. Leurs locaux sont homologués pour la préparation de produits.
Delphine Mahieus constate une évolution très forte du mode de consommation de sa clientèle qui demande davantage de produits transformés. Ainsi, selon les saisons, la gamme de produits est impressionnante : volailles, volailles prêtes à cuire, volailles festives, produits transformés (terrines, saucisses, cordons bleus, boudins), découpes fraîches (cuisses, escalopes, rôtis, crépinettes), brochettes et colis barbecue à la belle saison et bien sûr, en vedette, le canard gras : foies gras entiers crus, mi-cuits, cuits, magrets, rôtis, cuisses ainsi que pâtés et terrines. Cela augmente donc fortement la charge de travail.
Le magasin est ouvert du vendredi au dimanche 13 heures, mais les clients peuvent retirer des commandes toute la semaine.

Des difficultés structurelles à surmonter

Il est très difficile de trouver du personnel stable. La taille de l'activité ne permettant pas d'embaucher une personne à temps plein toute l'année, deux saisonniers doivent compléter la main-d'œuvre familiale. De plus, des formations sont obligatoires pour pouvoir travailler dans l'abattoir.
Évidemment, une autre difficulté est la gestion des crises sanitaires, comme mentionné précédemment.
Les normes et contrôles sanitaires, bien que normaux, sont aussi contraignants : analyses d'échantillons de peau prélevés, dont les résultats doivent être déclarés sur le site Donavol. De surcroît, les services vétérinaires réalisent des contrôles sanitaires et de bien-être animal deux à trois fois par an.

L'autonomie alimentaire

La famille Mahieus essaie de minimiser les achats extérieurs, afin de maîtriser son coût de production. Seuls les compléments alimentaires, qui représentent un tiers de l'alimentation, sont achetés.
Le blé et le maïs, produits sur la ferme, complètent, à parts égales, le reste des aliments.

Pour en savoir plus :
La ferme du Val-de-Noye
2, rue du Pont aux Anes 60120 Paillart

Delphine Mahieus
Tél : 06 81 02 50 10

Site web et boutique en ligne :
www.lafermeduvaldenoye.com
Distributeur sur place
Rôtisserie le dimanche
Facebook : @LafermeduValdeNoye

La RÉFÉRENCE nématodes !

ANNABELLA KWS

- Variété Rhizomanie / Nématodes
- Plus de 220 000 unités commercialisées depuis son lancement

www.kws.fr

SEMER L'AVENIR
DEPUIS 1856

KWS

Agence IMP - Tél : +33 (0)3 44 86 26 60 - RCS Compiègne B 331 944 512 - Photo : Shutterstock

On récolte ce que l'on sème...

Depuis toujours, les agriculteurs betteraviers sont engagés dans une véritable compétition face aux ravageurs de la betterave. Dans cette course au rendement, leurs meilleurs alliés restent **la technologie et l'innovation** en matière de sélection des semences. Aujourd'hui, les producteurs de betteraves à sucre ont la possibilité de prendre une longueur d'avance décisive grâce aux variétés KWS, **tolérantes aux nématodes à kyste,** l'un des ravageurs les plus virulents présents sur toute la France betteravière. Ces semences sont le fruit de nombreuses années de recherche engagées pour toujours mieux servir le monde agricole au quotidien.

Faites le choix d'une variété nématodes !

ANNABELLA KWS

La RÉFÉRENCE nématodes !

Découvrez l'ensemble de notre gamme nématodes sur notre site internet www.kws.fr

SEMER L'AVENIR
DEPUIS 1856

KWS